

**RAPPORT N° 93/1-16
au Conseil Municipal**

OBJET

ACQUISITIONS DE TERRAINS

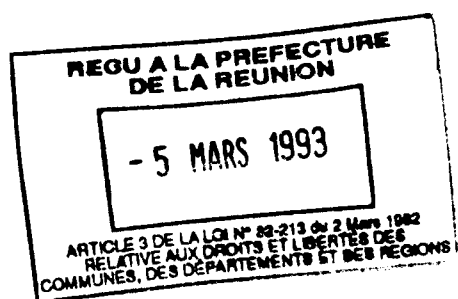
Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisitions des terrains mentionnés en annexe pour lesquelles des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires concernés, et en cas d'accord :

- de m'autoriser à signer les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants ;

- de me dispenser, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



DELIBERATION N° 93/1-16
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 26 février 1993

OBJET

ACQUISITIONS DE TERRAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 93/1-16 du Maire

Vu le rapport de André BOURGIN, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Urbanisme et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le projet d'acquisition des terrains mentionnés en annexe.

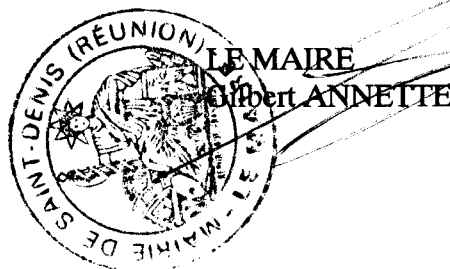
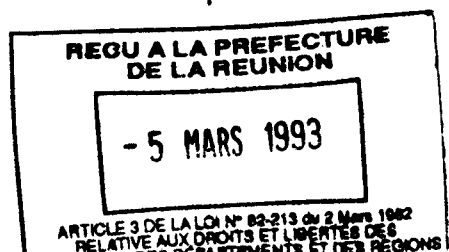
ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 3

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le **5 MARS 1993**



Annexe à la délibération N°93/1-16 du
conseil municipal du vendredi 26 février 1993

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations Budgétaires
DE 52 (partie)	84 m ²	Allée des Opales Bellepierre	PONGERARD Roland	500,00F/m ² (pour 17 m ²) (Inférieur au seuil de con- sultation des Domaines) soit 8 500 F	Amiable après cession gratuite	Elargissement de voie publique	901-210
CN 25 102 103 106	1 601 m ²	Lotissement "Les Ouvriers II" Colline des Camélias	M. CAZANOVE	480 300 F (avis des Do- maines) soit 300F/m ²	Amiable	Remembrement des parcelles pour une opéra- tion de logements collectifs	908-210
AI 157	262 m ² + maison créée de 258 m ²	Rue Lucien Gasparin	M. BARAVIAN	1 650 000 F (conforme à l'avis des Do- maines) financée sur TCSP	Amiable	Elargissement de voie pour le pro- jet TCSP	901-210
BM 237 238 240 241	2 750 m ²	Rue Georges CLEMENTEAU CAMELIAS	M. NOURRY	1 700 000 F (conforme à l'avis des Do- maines) 625F/m ²	Amiable	Réalisation d'équi- pements collectifs	908-210
DH 151	5 103 m ²	Allée des Topazes BELLEPIERRE	PAYET Jean Laurent	2 350 000,00 F (conforme à l'esti- mation des Domaines)	Amiable 460F/m ²	Réalisation d'équipe- ments collectifs	908- 210